

UGIP Assurances accélère le développement de sa gamme emprunteur avec Generali en lançant une nouvelle offre.

Une mise en marché rapide, rendue possible par une organisation intégrée couvrant l'ensemble de la chaîne de développement.

Paris, le 1er août 2025,

Dix jours après le lancement d'UGIP Avenir avec Malakoff Humanis, UGIP Assurances (Groupe Santiane) déploie UGIP Zénith, une nouvelle offre d'assurance emprunteur conçue en partenariat avec Generali et co-construit avec sa direction Generali Partenariats L'Équité. L'intervalle réduit entre les deux lancements met en évidence une organisation tournée vers la réactivité opérationnelle.

Conçue pour répondre aux besoins de tous les profils d'emprunteurs, cette nouvelle solution vient également renforcer l'offre existante à destination des plus de 50 ans et des CSP 2 et 3 (artisans, commerçants, ouvriers, professions non administratives), en s'inscrivant dans la continuité des évolutions de la gamme au cours des 18 derniers mois.

Un time-to-market accéléré, rendu possible par une chaîne maîtrisée de bout en bout

Le modèle d'UGIP Assurances repose sur une organisation intégrée qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur : conception produit, développement d'outils en interne, distribution en lien direct avec les réseaux, et gestion centralisée. La coordination directe entre les équipes techniques, produits et commerciales contribue à réduire les délais entre le développement et la mise sur le marché. Les lancements successifs d'UGIP Avenir et d'UGIP Zénith, déployés à dix jours d'intervalle, illustrent cette capacité à enchaîner les phases de conception et de distribution dans des délais resserrés. L'approche vise à proposer rapidement des offres adaptées aux besoins exprimés par les réseaux de courtage.

Une offre accessible pour les +50 ans

Pensée pour répondre aux besoins de tout type d'emprunteur, UGIP Zénith s'adapte en particulier aux profils seniors, en proposant un tarif compétitif pour les plus de 50 ans. Elle intègre trois formules de garanties, ainsi que deux options (rachat des MNO, perte d'emploi), avec une attention portée aux contraintes des profils non administratifs souvent confrontés à des surtarifications. L'offre inclut également la garantie « Aide à la famille », qui prévoit un soutien en cas d'arrêt d'activité professionnelle pour accompagner un enfant gravement malade, accidenté ou en situation de handicap.

Un partenariat de longue date entre le Groupe Santiane et Generali

UGIP Zénith s'inscrit dans la continuité d'un partenariat engagé il y a près de quinze ans entre le Groupe Santiane et Generali. Au fil des années, cette collaboration a donné lieu à la mise en place de plusieurs offres communes couvrant différents domaines de l'assurance : santé, prévoyance, obsèques, risques divers et, plus récemment, emprunteur.

Une gamme en construction continue

Avec UGIP Avenir pour les moins de 40 ans et UGIP Zénith pour les plus de 50 ans, UGIP poursuit l'élargissement progressif de son offre à différents segments d'emprunteurs.

Cette dynamique s'inscrit dans une logique d'adaptation aux demandes du réseau de distribution, sans allonger les délais de mise en marché.

« Notre gamme est désormais conforme à l'objectif que nous nous étions fixés. La grande majorité des profils peuvent être adressés à des tarifs compétitifs et dans des conditions de souscription harmonisées. Nous allons maintenant nous concentrer sur des optimisations remontées en temps réel par nos courtiers et nos équipes pour optimiser nos offres et notre parcours. », explique David Trohel, Directeur Partenariats, Produits et Communication d'UGIP Assurances.

À propos d'UGIP Assurances

Entité du Groupe Santiane, UGIP Assurances est un courtier grossiste gestionnaire fondé en 1974 dont l'expertise est reconnue sur le marché de l'assurance de personnes. L'entreprise accompagne ses courtiers partenaires. L'entreprise travaille avec un réseau de courtiers spécialisés et développe ses outils en interne, dans le domaine de l'assurance emprunteur, santé et prévoyance. Acteur historique en Outre-Mer, UGIP Assurances a également développé un réseau de distribution en métropole, notamment sur le courtage en crédit ainsi que sur des courtiers spécialistes en assurance emprunteur. Grâce à ce réseau de partenaires fidèles, plus de 150 000 assurés font confiance à UGIP Assurances.



Contact UGIP Assurances :

Jessica Fortuny



jessica.fortuny@santiane.fr



01.59.58.93.35